

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 06383
Numéro SIREN : 316 580 869
Nom ou dénomination : PIERRE ET VACANCES


Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2019 sous le numéro de dépôt 24953



1903839401

DATE DEPOT : 2019-03-01
NUMERO DE DEPOT : 2019R024953
N° GESTION : 1979B06383
N° SIREN : 316580869
DENOMINATION : PIERRE ET VACANCES
ADRESSE : L'Artois 11 r de Cambrai 75947 Paris Cedex 19
DATE D'ACTE : 2019/02/07
TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE MIXTE
NATURE D'ACTE : RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR

PIERRE ET VACANCES
Société anonyme au capital de € 98.045.650
Divisé en 9.804.565 actions de € 10
Siège social : L'Artois - Espace Pont de Flandre -
11 rue de Cambrai - 75947 PARIS Cedex 19
316 580 869 R.C.S. PARIS

Greffe du Tribunal de commerce de Paris Acte déposé le : 01 MARS 2019 Sous le N° : 
--

Extrait °2

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
(ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE)
DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 7 FEVRIER 2019**

24953
79B6383
PH 7-2-13 RO

L'an deux mille dix-neuf,
Le jeudi 7 février, à 15 heures,

Les actionnaires de la société anonyme PIERRE ET VACANCES se sont réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire annuelle et Extraordinaire) à l'Hôtel des Arts & Métiers, 9 bis avenue d'Iéna - 75116 Paris, sur convocation du Conseil d'administration.

Les actionnaires présents à l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Gérard BREMOND préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Olivier BREMOND, pour la SA S.I.T.L., et Madame Patricia DAMERVAL, sont appelés comme scrutateurs et acceptent cette fonction.

Madame Marianne MAZAS assure les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 7.673.216 actions sur les 9.535.925 actions ayant le droit de vote et 11.603.299 droits de vote sur les 13.549.191 droits de vote existants.

L'Assemblée réunissant ainsi plus de la moitié du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire annuelle et Extraordinaire).

Madame Virginie PALETHORPE, représentant GRANT THORNTHON, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée par lettre recommandée AR, est présente.

Monsieur Bruno BIZET, représentant ERNST & YOUNG ET AUTRES, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée par lettre recommandée AR, est présent.

.../...

Puis, le Secrétaire rappelle que la présente assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

.../...

- Renouvellement de mandats d'administrateurs,

.../...

- Pouvoirs en vue des formalités.

.../...

Cette lecture terminée, le Président propose de passer aux questions orales. Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

.../...

Dixième résolution

(Renouvellement du mandat de Monsieur Gérard Brémond en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Gérard Brémond qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.098.760 voix

Ont voté contre : 504.539 voix

Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Onzième résolution

(Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Brémond en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Brémond qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce

pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.601.140 voix
Ont voté contre : 2.159 voix
Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Douzième résolution

(Renouvellement du mandat de la SA SITI en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administrateur de la SA Société d'Investissement Touristique et Immobilier - S.I.T.I. qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.099.038 voix
Ont voté contre : 504.261 voix
Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Treizième résolution

(Renouvellement du mandat de Monsieur Andries Arij Olijslager en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Andries Arij Olijslager qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.553.119 voix
Ont voté contre : 50.180 voix
Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Quatorzième résolution*(Renouvellement du mandat de Madame Delphine Brémond en qualité d'administrateur)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Delphine Brémond qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.147.599 voix
Ont voté contre : 455.700 voix
Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Quinzième résolution*(Renouvellement du mandat de Madame Martine Balouka-Vallette en qualité d'administrateur)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Martine Balouka-Vallette qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.098.917 voix
Ont voté contre : 504.382 voix
Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Seizième résolution*(Renouvellement du mandat de Madame Annie Famose en qualité d'administrateur)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Annie Famose qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.095.270 voix
Ont voté contre : 508.029 voix

Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Dix-septième résolution

(Renouvellement du mandat de Monsieur Bertrand Meheut en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Bertrand Meheut qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.602.998 voix

Ont voté contre : 301 voix

Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Dix-huitième résolution

(Renouvellement du mandat de Monsieur Léo Brémond en qualité d'administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Léo Brémond qui arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, et ce pour une durée de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.097.480 voix

Ont voté contre : 505.819 voix

Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

.../...

Vingt-quatrième résolution

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un

extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution est mise aux voix.

Ont voté pour : 11.603.289 voix

Ont voté contre : 10 voix

Se sont abstenus : 0 voix

La résolution est adoptée à la majorité.

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.